

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_03-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

N° DBC 20240425-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 18 AVRIL 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 avril à 13 heures, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER et Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Olivier CHAMBON, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT et Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jean-François DELAIRE procuration à Frédéric CHONIER
Philippe CAYRE procuration à Tony BERNARD.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES : DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AUPRES DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article 12 de loi no. 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_03-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

Vu la modification statutaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne adoptée le 30 novembre 2021 et la prise de compétence « La gestion du système d'information documentaire et l'animation du réseau des lieux de lecture publique du territoire ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20220322-60 du 22 mars 2022 approuvant la signature d'un Contrat Territoire Lecture ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne no. 20231130-26 du 30 novembre 2023 approuvant le projet de structuration du réseau des lieux de lecture ;
Vu la délibération du Bureau Communautaire de Thiers Dore et Montagne no. 20231214-01 approuvant la signature de la convention pour la plateforme départementale de services numériques mutualisés MediaDôme ;
Vu la délibération du Bureau Communautaire de Thiers Dore et Montagne no. 20240314-01 approuvant la demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition de matériel informatique pour le projet de mise en réseau des bibliothèques.

Le projet de structuration du réseau des lieux de lecture du territoire a été adopté en Conseil Communautaire le 30 novembre 2023, suite à une année de concertation croisée avec l'ensemble des acteurs (élus, bibliothécaires, habitants). L'informatisation ou réinformatisation des bibliothèques est la priorité de l'année 2024, conformément aux objectifs du Contrat Territoire Lecture signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles en mars 2022, et après contractualisation avec le Département pour le déploiement de la plateforme commune Mediadôme.

Pour cela, la Communauté de communes se charge de commander le matériel informatique (un ordinateur par commune non-informatisée et un lecteur de code-barres) pour équiper les bibliothèques et permettre le déploiement du logiciel dans le cadre de son marché de fourniture de matériel informatique. Une première demande de subvention, auprès de l'Etat, a été actée en Bureau Communautaire du 14 mars 2024.

La notification du marché de fourniture de matériel informatique de la collectivité à la société Médiacom Système est en cours. Ainsi, à partir du bureau des prix unitaire, le budget prévisionnel du projet a été affiné comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
	Montant HT		Montant
Matériel informatique	9.000 €	DRAC-DGD (50% du projet HT)	7.500 €
Plateforme MediaDôme	6.000 €	CD63 (30% du matériel HT)	2.700 €
		TDM	4.800 €
Total	15.000 €		15.000 €



AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_03-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

A ce titre, la Communauté de communes sollicite une subvention au titre de l'aide à l'acquisition de matériel informatique et numérique auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (CD63), à hauteur de 30% du prix total HT du projet de matériel informatique. La demande de subvention sera accompagnée d'une demande de dérogation exceptionnelle permettant de lancer les commandes avant la décision de la commission permanente, prévue le 8 juillet 2024.

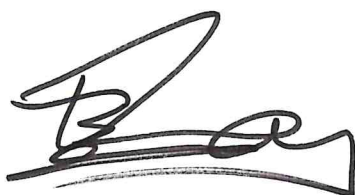
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à faire une demande subvention à hauteur de 2700€ auprès du CD63 au titre de l'aide à l'acquisition de matériel informatique et numérique ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 20	Membres du Bureau présents : 18	Représentés : 2
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20	Pour : 20	Contre : 0
Abstentions : 0	Membres présents sans voix délibératives : 1	Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_03-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024